



FORMULAIRE DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) POUR LES ENTREPRENEURS EN ÉLECTRICITÉ

1. Renseignements sur le demandeur (écrire clairement)

Nom du demandeur : _____

Nom de l'entreprise (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____ Autre numéro de téléphone : _____

2. Renseignements bancaires

Veuillez joindre un chèque annulé ou un spécimen de chèque de votre banque.

*Remarque: Pour modifier vos renseignements bancaires, vous devez remplir un nouveau formulaire avec des renseignements à jour.
Veuillez prévoir de 5 à 10 jours ouvrables pour la mise à jour des nouveaux renseignements bancaires.*

3. Détails sur le débit préautorisé

Cet accord DPA concerne le paiement pour les demandes de permis de câblage électrique approuvées. Lorsque votre demande de permis de câblage électrique sera approuvée, vous recevrez un avis électronique indiquant le montant dû. Ce montant sera débité de votre compte bancaire dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant l'envoi de l'avis électronique.

Ces services sont pour des besoins (cocher une case) Personnels Commerciaux

4. Autorisation

En signant ce formulaire, j'autorise Énergie NB à débiter le compte bancaire indiqué ci-dessus pour le montant total des frais pour le permis de câblage électrique.

Nom (veuillez imprimer) :

Signature du demandeur :

Date:

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli par courrier ou télécopieur à l'adresse suivante :

Énergie NB : Demandes de permis de câblage électrique

515, rue King, 3^e étage, CP 2000, succursale A, Fredericton, NB E3B 4X1

Télécopieur : 506 458-4000